



Bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion

Cotisation annuelle de **25 euros** pour **2025**

Par chèque, espèces ou virement bancaire
accompagné du présent bulletin rempli, sont à adresser au :
Syndicat des Techniciens de Paris
2 Bis Square Georges Lesage - 75012 Paris

Première adhésion

Nom :

N° SOI :

Direction :

Adresse du service :

Code postal :

Mail : :

Grade ou emploi fonctionnel :

TS

TSP

TSC

CE

Spécialité :

Renouvellement adhésion

Prénom :

Date de naissance :

Service :

Ville :

Téléphone :

MODE DE PAIEMENT :

Par chèque de 25 € libellé à l'ordre du Syndicat des Techniciens de Paris.

En Espèces 25 €

Par virement de 25 € sur le compte bancaire du Syndicat des Techniciens de Paris.

(Confirmer par E-mail à SYNDICAT-UCP-STP@paris.fr)

Dons €

Libellé du compte : Syndicat des Techniciens de Paris

Paris, le

Signature

IBAN : Identifiant international du compte
FR83 | 2004 | 1000 | 0119 | 3338 | 5L02 | 058

BIC : Identifiant international de l'établissement
PSSTFRPPPAR

*Un justificatif vous sera adressé en retour, début 2026 pour obtenir une **déduction fiscale de 66%***